



Municipalité de Sainte-Ursule

AVIS PUBLIC

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT # 473-26 DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE PRINCIPALE, ROUTE JOSEPH-A ET RUE ST-LOUIS ET UN EMPRUNT DE 1 813 528 \$

Avis public est, par la présente, donné par la directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Ursule :

Qu'un avis de motion et dépôt du projet fût fait lors d'une séance ordinaire le 2 juin 2026, à l'effet que le conseil étudiera et adoptera à une séance subséquente l'adoption du règlement d'emprunt # 473-26 décrétant des travaux de réfection de la rue Principale, route Joseph-A et rue St-Louis et un emprunt de 1 813 528 \$

L'adoption du règlement est prévue à la séance extraordinaire qui se tiendra selon les coordonnées suivantes :

Date : 11 juin 2026
Heure : 18h30
Lieu : 215 rue Lessard, Sainte-Ursule
(Qc), J0K 3M0

DONNÉ À SAINTE-URSULE, CE 5^{ième} JOUR DU MOIS DE JUIN 2026 (2026-06-05)

Guylaine St-Louis

Guylaine St-Louis

Directrice générale et Greffière-trésorière



Municipalité de
Sainte-Ursule

CERTIFICAT DE PUBLICATION

AVIS PUBLIC

**AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET
DE RÈGLEMENT D'EMPRUNT # 473-26 DÉCRÉTANT DES
TRAVAUX DE RÉFECTION DE LA RUE PRINCIPALE, ROUTE
JOSEPH-A ET RUE ST-LOUIS ET UN EMPRUNT DE 1 813 528 \$**

Je soussignée, Guylaine St-Louis, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Sainte-Ursule, certifie que j'ai publié le présent avis :

- À deux (2) endroits désignés par le conseil municipal, à compter du 5 juin 2026

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 5^e jour du mois de juin 2026.

Guylaine St-Louis

Guylaine St-Louis,
Directrice générale et greffière-trésorière